

Question de Daniel Senesael à David Clarinval concernant les normes en matière de PFOS et la communication de l'AFSCA

Séance plénière du 8 juillet 2021

Question

Madame la présidente,

Monsieur le ministre,

Chers collègues,

Vous savez, tout comme moi, que les PFAS font partie intégrante de l'actualité depuis plusieurs semaines, avec la mise en lumière d'une importante pollution au PFOS à Zwijndrecht, près d'Anvers, pollution vieille de plusieurs décennies.

La semaine dernière, l'AFSCA s'invitait également dans l'actualité puisqu'elle publiait une nouvelle qu'on aurait pu croire rassurante. En effet, selon l'Agence, les taux de PFOS observés dans la viande, le lait, les œufs produits dans la zone ne dépassent pas le seuil de dangerosité. Apprendre cette nouvelle fut un soulagement pour les habitants et les producteurs locaux – on peut aisément l'imaginer.

Toutefois, pour établir son verdict, l'AFSCA a utilisé un seuil de dangerosité fixé par l'Agence européenne de sécurité des aliments, il y a treize ans. À l'époque, il était question de 150 nanogrammes de PFOS par kilogramme de poids corporel par jour. Ce seuil a été revu en 2020 pour passer à 0,63 nanogramme. Il est donc une centaine de fois plus strict.

On sait que cela a des répercussions sur la santé, sur le système endocrinien, que cela peut entraîner des malformations, de multiples cancers, des troubles neurologiques ou même une diminution de réponse aux vaccins. Voilà ce qui risque d'arriver avec les PFOS à Zwijndrecht et pour les futurs Zwijndrecht. Monsieur le ministre, comment est-il possible que l'AFSCA n'ait pas tenu compte des normes en vigueur? Manquer de rigueur, c'est ici jouer avec la confiance des gens. C'est aussi jouer avec la santé.

Une Conférence interministérielle de la Santé s'est tenue aujourd'hui. Quelles mesures ont-elles été évoquées? Les PFAS sont largement présents dans les emballages alimentaires et dans les pesticides. Cette situation est inquiétante. Les dangers liés à ces substances sont trop grands pour que nous laissions notre population y être exposée. Il faut agir, monsieur le ministre. Quelles sont vos actions?

Réponse

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, comme je l'ai dit lors d'une précédente réunion, je continuerai à surveiller de très près la pollution environnementale causée par le SPFO à Zwijndrecht. Tout d'abord, je voudrais réitérer la responsabilité des différentes autorités en la matière. Les questions liées à la pollution de l'environnement relèvent de la compétence des Régions. C'est donc la Région flamande qui est compétente en matière de pollution des sols et des eaux à Zwijndrecht. Je suis en charge de la sécurité de la chaîne alimentaire et ne vous répondrai donc que sur cet aspect.

J'entends et lis plusieurs d'entre vous stigmatiser les standards dans la presse que l'AFSCA utilise dans son contrôle. Je voudrais donc attirer votre attention sur quelques éléments. La Commission européenne a compétence exclusive pour fixer les normes. Elle est seule compétente pour définir des normes harmonisées pour les produits et services. Ces normes s'appliquent alors à tous les États membres.

En ce qui concerne le PFAS, comme vous le savez, aucune norme n'a encore été fixée au niveau européen. En l'absence de normes européennes, l'AFSCA a fixé en 2008 des limites d'action sur la base desquelles l'agence peut mener sa mission d'audit.

L'AFSCA n'a pas attendu les articles de presse sur Zwijndrecht pour vérifier PFAS. En effet, depuis 2008, 450 échantillons d'aliments ont été analysés dans toute la Belgique. Ils étaient tous inférieurs aux limites d'action définies par l'AFSCA.

Le 3 juin 2021, l'AFSCA a lu dans la presse qu'il y avait une pollution environnementale à Zwijndrecht. J'ai immédiatement écrit à la Commission européenne pour dire qu'il fallait avoir des normes harmonisées rapidement. La Commission s'est engagée à lancer une procédure rapide d'adoption de normes. Sur la base des informations de la Commission européenne, un projet de normes pourrait être soumis pour approbation en décembre 2021.

Quant au rôle de l'AFSCA, il serait faux d'affirmer que celle-ci n'aurait pas eu une démarche proactive en la matière. Au contraire, comme je l'ai déjà dit, elle a elle-même fixé des limites d'action, il y a plusieurs années, afin de pouvoir effectuer sa mission de contrôle faute de normes légales européennes. Ces limites d'action n'existent pas chez nos voisins, ni en France, ni aux Pays-Bas, ni au Luxembourg, ni même en Allemagne.

Par ailleurs, sur la base du dernier avis de l'EFSA (l'Autorité européenne de sécurité des aliments), un avis a été demandé au comité scientifique de l'AFSCA. Cet avis a été publié le 1er juillet. Il reprend une série de recommandations que l'AFSCA a immédiatement mises en œuvre.

À propos de la première recommandation, en accord avec le premier ministre et le ministre de la Santé, j'ai demandé à l'AFSCA de lancer un monitoring supplémentaire. Ce monitoring cible 37 exploitations agricoles situées dans un rayon de 15 km autour du site de Zwijndrecht. Les analyses porteront principalement sur les œufs, les abats comestibles, la viande d'élevage et le lait. Les résultats sont attendus pour la mi-juillet.

Pour ce qui concerne la deuxième recommandation, un monitoring de background destiné à connaître la teneur normale en PFAS de denrées alimentaires produites en dehors d'une zone contaminée sera également lancé cette semaine.

Quant à la troisième recommandation, nous sommes dans l'attente des inventaires régionaux

d'autres zones potentiellement à contrôler.

En conclusion, en bonne entente avec mon cabinet, l'AFSCA a agi proactivement et de manière très réactive pour implémenter les recommandations du SICOM. Par contre, il ne lui incombe pas de définir elle-même les normes. Pour prendre une image qui parlera à tout le monde: ce n'est pas à un agent de police que l'on demande d'écrire le Code de la route.

Réplique

Monsieur le ministre, j'insiste, mais je suis profondément inquiet quant à la problématique des PFAS et des PFOS. Je voudrais rappeler que nous pouvons agir tous ensemble. D'ailleurs, la semaine dernière, à l'unanimité – et je remercie encore mes collègues pour cela – nous avons voté pour cette proposition de résolution PFAS, avec plusieurs demandes. Parmi celles-ci se trouve la demande de l'étiquetage national, qui serait une première européenne.

Les mesures prises ces dernières années par de nombreux pays européens en matière d'analyse, de prévention des risques et de recherche d'alternatives nous montrent qu'il est possible de relever le défi qui se présente à nous. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus attendre. C'est ensemble, fédéral, Communautés et Régions qu'il nous revient d'unir nos forces pour être les pionniers de la lutte contre les PFAS et être à la hauteur de nos responsabilités, celle de protéger l'environnement et la santé de tous les Belges. Voilà ce qui est nécessaire pour demain!